

Séance du 2 mars 2018

Tarifs et subventions

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu les documents adressés au Conseil d'administration ;
- Vu les propositions présentées en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Subventions

Les subventions sollicitées par l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées, par l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, par l'UFR Médecine-Pharmacie, par le Service général de la Présidence et par le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) sont accordées, conformément aux pièces-jointes.

Article 2 : Aides pécuniaires

L'enveloppe budgétaire demandée par l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers, par l'UFR Médecine-Pharmacie, par l'École doctorale *Gay Lussac* et par l'École doctorale *Biosanté* est accordée, conformément aux pièces-jointes.

Article 3 : Dons

Les dons présentés par l'UFR Droit et Sciences sociales, par l'UFR Lettres et Langues et par l'UFR Médecine-Pharmacie sont acceptés, conformément aux pièces-jointes.

Article 4 : Prix

La remise d'un prix sollicitée par l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers est accordée, conformément à la pièce-jointe.

Article 5 : Tarifs et dérogations colloques

Les tarifs d'inscription à un colloque organisé par l'UFR des Lettres et Langues, par l'Institut des Risques Industriels, Assurantiels et Financiers et par l'IUT site de Poitiers sont approuvés, conformément aux pièces-jointes.

Article 6 : Tarifs

Les tarifs présentés par UP&Pro et par la Maison des Étudiants sont approuvés, conformément aux pièces-jointes.

Article 7 : Admissions en non valeurs

Les admissions en non valeurs demandées par la Direction des affaires financières, par l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées, par l'UFR Lettres et Langues, par l'Institut d'Administration des Entreprises, par la Faculté des Sciences du Sport et par UP&PRO sont accordées, conformément aux pièces-jointes.

Article 8 : Remises gracieuses

Les remises gracieuses sollicitées par la Direction des affaires financières sont accordées, conformément à la pièce-jointe.

Article 9 : Mise à la réforme

Les mises à la réforme demandées par l'UFR Lettres et Langues, par la Faculté des Sciences du Sport, par l'IUT site de Poitiers, par l'UFR Médecine-Pharmacie et par I-Médias sont approuvées, conformément aux pièces-jointes.

Article 10 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 2 mars 2018
Le Président de l'Université de Poitiers

UNIVERSITE DE POITIERS

26. MAR 2018

Yves JEAN

Transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités, le

Direction des affaires juridiques

UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 02 mars 2018

➤ Subventions

- U04 : UFR SFA
- U12 : ESPE
- U30 : UFR Médecine/Pharmacie
- U65 : Service Général de la Présidence
- U69 : FSDIE

➤ Aides pécuniaires

- U10 : ENSIP
- U30 : UFR Médecine / Pharmacie
- R80C04 : DRED

➤ Dons

- U01 : UFR Droit
- U05 : UFR Lettres et Langues
- U30 : UFR Médecine/Pharmacie

➤ Prix

- U10 : ENSIP

➤ Tarifs et dérogations colloque

- U05 : UFR Lettres et Langues
- U11 : IRIAF
- U20 : IUT de Poitiers

➤ Tarifs

- U67 : UP&Pro
- U69 : Maison des Etudiants

➤ Admissions en non valeurs

- U00 : Affaires financières
- U04 : UFR SFA
- U05 : UFR Lettres et Langues
- U07 : IAE
- U09 : UFR Sciences du Sport
- U67 : UP&Pro

➤ Remises gracieuses

- U70 : Affaires financière – UB paie

➤ Mises à la réforme

- U05 : UFR Lettres et Langues
- U09 : UFR Sciences du Sport
- U20 : IUT de Poitiers
- U30 : UFR Médecine/Pharmacie
- U55 : I-Médias

Conseil d'Administration du 02 mars 2018

Subventions

- U04 : UFR SFA

- U12 : ESPE

- U30 : UFR Médecine/Pharmacie

- U65 : Service Générale de la Présidence

- U69 : FSDIE

Composante	Désignation et activité principale de l'organisme demandeur	Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes			Montant sollicité par l'association	Montant validé par la composante ou le service	Commission d'étude Avis	Vote du CA
				2015	2016	2017				
U04 - SFA	Lycée Pilote Innovant International du Futuroscope (Jaunay-Clan)	Participation au concours régional "Faites de la science 2018" ; projet : Histoire de se faire mousser	300,00	300,00	300,00	300,00	300,00 €	300,00 €	Favorable	
U04 - SFA	Lycée Polyvalent Nelson Mandela (Poitiers)	Participation au concours régional "Faites de la science 2018" ; projet : Notre chauffe-eau solaire en thermosiphon	300,00	-	300,00	300,00	300,00 €	300,00 €	Favorable	
U04 - SFA	Lycée André Theuriet (Civray)	Participation au concours régional "Faites de la science 2018" ; projet : Lavez à l'eau dégazée	300,00	300,00			300,00 €	300,00 €	Favorable	
U04 - SFA	Lycée Edouard Branly (Chatelleraut)	Participation au concours régional "Faites de la science 2018" ; projet : Math en jeans : les embouteillages	300,00	-	-	-	300,00 €	300,00 €	Favorable	
U04 - SFA	Lycée Edouard Branly (Chatelleraut)	Participation au concours régional "Faites de la science 2018" ; projet : Math en jeans : l'anneau des nains	300,00	-	-	-	300,00 €	300,00 €	Favorable	
U04 - SFA	Collège François Rabelais (Poitiers)	Participation au concours régional "Faites de la science 2018" ; projet : Pourquoi les icebergs flottent-ils ?	300,00	300,00	300,00	300,00	300,00 €	300,00 €	Favorable	
U04 - SFA	Collège François Rabelais (Poitiers)	Participation au concours régional "Faites de la science 2018" ; projet : Les supers pouvoirs	300,00	300,00	300,00	300,00	300,00 €	300,00 €	Favorable	
U04 - SFA	Collège George Sand (Chatelleraut)	Participation au concours régional "Faites de la science 2018" ; projet : Mélons la science à nos origines	300,00	300,00	300,00	300,00	300,00 €	300,00 €	Favorable	
U04 - SFA	Collège René Cassin (Chatelleraut)	Participation au concours régional "Faites de la science 2018" ; projet : Magique ou scientifique ?	300,00	300,00	300,00	300,00	300,00 €	300,00 €	Favorable	
U04 - SFA	Collège René Cassin (Chatelleraut)	Participation au concours régional "Faites de la science 2018" ; projet : L'énergie verte	300,00	300,00	300,00	300,00	300,00 €	300,00 €	Favorable	
U04 - SFA	Collège Puygrellier (Saint Michel)	Participation au concours régional "Faites de la science 2018" ; projet : Visions d'espace	300,00	-	300,00	300,00	300,00 €	300,00 €	Favorable	

Composante	Désignation et activité principale de l'organisme demandeur	Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes			Montant sollicité par l'association	Montant validé par la composante ou le service	Commission d'étude Avis	Vote du CA
				2015	2016	2017				
U12 - ESPE	ASSOCIATION Math en Jeans	Restauration des élèves participants lors du congrès Math en Jeans les 23, 24 et 25 mars 2018 à l'Université de Poitiers	37 700,00	-	-	600,00 €	600,00 €	Favorable		
U30 - Med/Ph	Association Première Dune	Aide financière pour la participation au projet humanitaire 4L Trophy 2019	8 600,00			500,00 €	500,00 €	Favorable		
U65 - Présidence	école de l'ADN	subvention de fonctionnement 8250 1er semestre 2018 8250 2eme semestre 2018	16 500,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00 €	16 500,00 €	Favorable		
U69 FSDIE	ASUP	Projet 2018 // Action de soutien aux projets sportifs étudiants représentant l'Université de Poitiers + Actions événementielle visant à faire la promotion de la pratique sportive	135 550,00	40 000,00	40 000,00	49 000,00 €	41 000,00 €	Favorable		
U69 FSDIE	AFEV	Projet 2018 // Plateforme de l'engagement + Epicerie social et solidaire "Episs Campus"	52 028,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00 €	30 000,00 €	Favorable		
U69 FSDIE	Handis'Up Centre Ouest	Projet 2018 // Accompagnement des étudiants en situation de handicap (déplacement, accessibilité documentaire, vie sociale) + Programme Phares (-3+3)	33 020,00	10 000,00	11 000,00	15 000,00 €	15 000,00 €	Favorable		
U69 FSDIE	PULSAR	Projet 2018 // Programmation de la radio. Education au média et accompagnement des étudiants dans la création d'émission de radio	200 413,00	10 000,00	12 500,00	15 000,00 €	13 000,00 €	Favorable		
U69 FSDIE	TROUPE AU CAMPUS	Spectacle // Mise en place d'ateliers de pratique théâtrale pour étudiants et personnel de l'Université de Poitiers pour la création d'un spectacle (Juin 2018 à la Maison des Etudiant.e.s) + Portage de projets artistiques étudiants	10 370,00		1 900,00	1 900,00 €	1 900,00 €	Favorable		
U69 FSDIE	Orchestre de l'Université de Poitiers	Soutien à l'action de l'orchestre de l'Université de Poitiers pour les 3 concerts du semestre 2	5 230,00			2 900,00 €	2 800,00 €	Favorable		
U69 FSDIE	PAS A PAS	Colloque Sport Handicap // Participation à la programmation du colloque Sport Handicap (Février 2018) avec la programmation d'ateliers + Spectacle de la Cie Kroul (Cirque) + Concert	12 500,00			1 900,00 €	1 900,00 €	Favorable		

Composante	Désignation et activité principale de l'organisme demandeur	Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes			Montant sollicité par l'association	Montant validé par la composante ou le service	Commission d'étude	Votes du CA
				2015	2016	2017				
U69 FSDIE	ASSECAM	Journée Disconnect // Promotion de l'engagement associatif sous format d'atelier, sensibilisation au pratique numérique (réseau sociaux)	3 750,00			800,00	1 000,00 €	750,00 €	Favorable	
U69 FSDIE	PROFONDEURS DES CHAMPS	Radio AD'HOC // Création d'une radio éphémère (4 jours) durant le festival de la BD d'Angoulême, radio proposant des temps d'émissions en direct (4jours/4thèmes) + diffusion des créations documentaires sonores des étudiants du master CREADOC	2 400,00			800,00	800,00 €	800,00 €	Favorable	
U69 FSDIE	PROFONDEURS DES CHAMPS	Je peux pas /ai docu // Projet de diffusion et de sensibilisation au documentaire	1 200,00			500,00	400,00 €	400,00 €	Favorable	
U69 FSDIE	Handis'Up Centre Ouest	Soirée handinamique // Spectacle et restitution d'ateliers de pratiques artistique qui mets en scène les étudiants en situation accompagnés par l'association, avec pour objectif de sensibiliser mais également, d'offrir un terrain d'expression(témoignage)	4 917,00			2 243,00	950,00 €	950,00 €	Favorable	
U69 FSDIE	Association Culturelle	CEF // Ellige / projet de sensibilisation au pratiques sportives féminine - Roller Derby Suite	6 800,00				2 600,00 €	1 900,00 €	Favorable	

**Conseil d'Administration
du 02 mars 2018**

Aides pécuniaires

- U10 : ENSIP

- U30 : UFR Médecine / Pharmacie

- R80C04 : DRED service recherche

110023432

21 00 24867

cdefi

Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénieurs



PROGRAMME ARFITEC

ARgentine France Ingénieurs TEChnologie



649

Paris, le 19 décembre 2017,

NOTIFICATION DE VERSEMENT D'AIDE A LA MOBILITÉ

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Par la présente, il m'est agréable de vous indiquer que dans le cadre du programme ARFITEC, auquel votre établissement participe, la CDEFI attribue la somme de 1300 euros à ENSI Poitiers (UP).

Cette somme correspond à l'envoi d'un ou plusieurs élève(s)-ingénieur(s) dans les universités argentines partenaires en 2017, dans le cadre du projet ARF 15-11, et dont le nom figure ci-dessous :

N° de projet	Ecole à payer ECOLE COORDINATRICE	Ecole d'inscription de l'étudiant	Nom de l'élève ingénieur	Exercice	Période de mobilité	Somme
ARF 15-11	ENSI Poitiers (UP)	ENSI Poitiers (UP)	CARVALHO Fabia	2017	09/08/2017 AU 07/03/2018	1 300,00 €

Cette aide à la mobilité vous est versée en qualité de coordinateur du projet. Il **vous est** donc demandé, le cas échéant, de redistribuer cette somme entre les différentes écoles françaises d'ingénieurs partenaires placées sous votre coordination.

La somme versée est attribuée par le Comité français de pilotage des programmes FITEC selon les subventions attribuées par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Je vous prie, Madame, Monsieur, de croire en l'expression de mes salutations distinguées.

Marc Renner, Président

Contacts :

- finances : Véronique Bicep - fitec@cdefi.fr - 01 85 65 25 24
- support : Julia Esline - julia.esline@cdefi.fr - 01 85 65 25 22



UNIVERSITE DE POITIERS



Faculté de Médecine et de Pharmacie

Poitiers, le 19 janvier 2018

**Extrait du Conseil d'administration
de la faculté de médecine et de pharmacie
du 17 janvier 2018**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la demande de subvention de 300 € pour la réalisation de la fresque de la cafétéria « la thériaque » par Monsieur Guillaume BOIREAUD ...

Po/Le Doyen,
Le Responsable administratif

Sylvain RICHARD LAVASTRE

Conseil d'Administration du 2 mars 2018

Demande présentée par les Ecoles Doctorales Gay Lussac et Biosanté

Demande de validation d'un complément de financement des ED
sur les mobilités internationales des doctorants
financées par le Groupe de Soutien à l'International

Le Conseil d'Administration a attribué, sur proposition du Groupe de Soutien à l'International, une aide aux écoles doctorales pour financer les mobilités internationales des doctorants en 2018.

Les Ecoles Doctorales Gay Lussac et Biosanté apporteront sur leur dotation propre un complément de financement pour soutenir et accompagner ces mobilités internationales :

	Aide GSI	Complément ED	TOTAL
ED Gay Lussac et Biosanté	6 000 €	6 000 €	12 000 €

Conseil d'Administration du 02 mars 2018

Dons

- U01 : UFR Droit

- U05 : UFR Lettres et Langues

- U30 : UFR Médecine/Pharmacie

PROPOSITION DE DON Conseil d'Administration du 02.03.2018

Le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Sociales demande aux membres du Conseil d'Administration de l'Université de Poitiers, leur accord pour recevoir un don de Deux cent cinquante euros (250 €) de la part de Madame GOJOSSO Christine, sous forme de chèque pour l'action suivante :

Prix spécial d'histoire du droit (L2 et L3) Faculté de droit et des sciences sociales



Philippe LAGRANGE

Formulaire de don

Données personnelles

Les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires (ces informations sont indispensables pour établir le reçu fiscal que vous recevrez)

*Civilité :

Madame

*Nom :

GOJOSSO

* Prénom :

Christine

* Adresse :

7 rue de l'église

*Code postal :

86170

*Ville :

Champigny en Rochereau

Téléphone :

06.12.16.26.02

*Courriel :

christinegojosso@gmail.com

Votre don

Je donne à l'Université la somme de : deux cent cinquante €

Pour l'action suivante : Prix spécial d'histoire du droit (L2 et L3) – Faculté de droit et des sciences sociales –cérémonie du 25 janvier 2018



BNP PARIBAS

Payez contre ce chèque non endossable

deux cent cinquante euros
souff du profit d'un établissement bancaire ou assurantiel

à Agent Comptable de l'Université de Poitiers

Payable en France

Compte

POITIERS-
NOTRE DAME
39 PL. DE GAULLE
86000 POITIERS
Guichet N° 01550

00320 0000668503
MONSIEUR ERIC GOJOSSO OU
MME CHRISTINE GOJOSSO
7 RUE DE L'EGLISE
86170 CHAMPIGNY LE SEC

à Poitiers

€ 250

le 8 janvier 2018

Li

0 820 820 001 Service 24h/24 et 7j/7
pour les chèques

chèque n°

(74)



UNIVERSITÉ DE POITIERS

06.FEV.2018

ARRIVÉE

UFR *LETTRES* et *LANGUES*

Proposition de Don

La Directrice de l'UFR Lettres et langues informe les membres du conseil d'administration de l'Université de Poitiers d'un don de matériels informatiques et audiovisuels dont les caractéristiques et les destinataires sont listés dans le document ci-joint.

La Directrice de la
Faculté des Lettres et
des Langues


Catherine RANNOUX

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR	
Code :	Libellé service ou composante
Complément d'information :	

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE	
Déménagement <input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):
	Localisation future (code):
Transfert <input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :

CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE		
Mise au rebut <input type="checkbox"/>	Don <input checked="" type="checkbox"/>	Commentaires :
Vente <input type="checkbox"/>	Vol <input type="checkbox"/> <i>(joindre la déclaration de vol)</i>	

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC			
Numéro de code à barres	N° Immobilisation	Description du bien	Attribué à
101235	107062	Dell 380 + écran	Albert Vanessa
102040	107063	Dell 380 + écran	Thanassis Vassiliou
102041	107064	Dell 380 + écran	nathalie priou
102042	107065	Dell 380 + écran	Badreddine Belhamissi
102043	107066	Dell 380 + écran	Stéphanie Zambenedetti
102044	107067	Dell 380 + écran	TROUVÉ patrick
102045	107068	Dell 380 + écran	lebeau chrystelle
102046	107069	Dell 380 + écran	ALBERTELLI MELANIE
102047	107070	Dell 380 + écran	ROYOUX KARINE
102048	107071	Dell 380 + écran	Corinne DAMPURE
102065	107072	Dell 380 + écran	Maher SLOUMA
102066	107073	Dell 380 + écran	Patrick Doucet
102067	107074	Dell 380 + écran	Poitiers Football Club (L. Dekhissi)
102086	112060	Dell 380 + écran	Anne-Marie Barrault-Méthv
102087	112064	Dell 380 + écran	Amblard Marie
102088	112065	Dell 380 + écran	Sandrine Peronneau
102089	112066	Dell 380 + écran	Séverine Bagot
102138	112068	Dell 380 + écran	BOISSONNEAU amandine
102140	112069	Dell 380 + écran	RAYMOND Thierry
102141	112070	Dell 380 + écran	Céline Guillée
102147	112071	Dell 380 + écran	DEVILLARD Sylvie
102174	112072	Dell 380 + écran	Stéphane Bikialo
102180	112073	Dell 380 + écran	Virginia De Leyva Y bannier
102193	112075	Dell 380 + écran	USE CELINE
102200	112076	Dell 380	Luc VIGIER
102623	112079	Dell 380 + écran	David James
102811	112087	Dell 380 + écran	Montaubin Anne
102835	112088	Dell 380 + écran	Valérie Dupont
102859	114045	Dell 380 + écran	Sylvie Schmal
102860	114047	Dell 380 + écran	Anne-Marie Lemos
102876	112095	Dell 380	Laurent Guillet
103634	112102	Dell 380 + écran	DELOUVEE Isabelle
103734	112103	Dell 380 + écran	Gauthier annick
103736	112104	Dell 380 + écran	Hélène THOMAS
103772	112105	Dell 380 + écran	Isabelle Jouteur
104211	112108	Dell 380 + écran	Julia Bonnin
104252	112587	Dell 380 + écran	association Jazz dance
		Barthe	association BRYNC & CO
		écran	Giovanni VITALI
		écran	Emile Amouzou

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC

Numéro de code à barres	N° Immobilisation	Description du bien	Attribué à
		écran	PD Giancarli
		écran	Anita Jorge

COMMENTAIRES :

Fait à :	Poitiers
Le :	18/01/2017
Nom :	GUILLET
Prénom :	Laurent
Téléphone :	
Signature :	
Validation hiérarchique	Céline GUILLEE 
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	



UFR *MEDECINE ET PHARMACIE*

Proposition de Don – Année 2018

Le Directeur de l'UFR Médecine et Pharmacie, Pascal ROBLOT, informe les membres du conseil d'**administration** de l'Université de Poitiers d'un don de matériel suivant : système d'analyse vocale – Package **DIANA-SESANE** – n° de série DUA251141201 au service ORL du CHU de Poitiers – 2 rue de la Milétrie – 86000 POITIERS.

A Poitiers, le 17 janvier 2018

Pour le Président de l'Université,
Le Doyen,


Pr Pascal ROBLOT



UNIVERSITE DE POITIERS

Faculté de Médecine et de Pharmacie



Poitiers, le 19 janvier 2018

**Extrait du Conseil d'administration
de la faculté de médecine et de pharmacie
du 17 janvier 2018**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le don du système d'analyse vocal de l'école d'orthophonie au profit du service d'ORL du CHU de Poitiers ...

Po/Le Doyen,
Le Responsable administratif

Sylvain RICHARD LAVASTRE

**Conseil d'Administration
du 02 mars 2018**

Prix

➤ U10 : ENSIP

Conseil d'administration du mois de mars 2018

Prix des Olympiades régionales de la Chimie 2018

L'ENSI Poitiers organise le 25 avril 2018, la remise des Prix des Olympiades Régionales de la Chimie en partenariat avec l'Union des Industries Chimiques (UIC Poitou Charentes Limousin), partenaire l'ENSI Poitiers.

L'ENSI Poitiers souhaiterait remettre un prix au lauréat, en l'occurrence une tablette Samsung Galaxy TAB – A6 – 10 – 1 – 16Go Blanc d'une valeur de 219.99€ et demande donc l'autorisation au Conseil d'administration de l'Université.



Fait à Poitiers, le 13.02.2018.

Le directeur de l'ENSI Poitiers,



Jean-Yves CHENEBAULT

**Conseil d'Administration
du 02 mars 2018**

Tarifs et dérogations colloques

- U05 : UFR Lettres et Langues

- U11 : IRIAF

- U20 : IUT de Poitiers

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02/03/2018

INTITULE DU COLLOQUE :	Sources du patrimoine oral francophone et chemins de connaissance
------------------------	---

DATES DU COLLOQUE :	15-16 novembre 2018
---------------------	---------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	Lettres et Langues
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	MIMMOC

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Enseignants chercheurs
Tarif TTC :	50,00 €
dont TVA :	8,33 €

Catégorie de participants :	étudiants, grand public
Tarif TTC :	20,00 €
dont TVA :	3,33 €

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02/03/2018

INTITULE DU COLLOQUE :	Terres lointaines: compagnies, comMerces, colonies
------------------------	--

DATES DU COLLOQUE :	10 au 12 octobre 2018
---------------------	-----------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	Lettres et Langues
---------------------------	--------------------

LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	Mimmoc
-----------------------------------	--------

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Tous participants
Tarif TTC :	50 €
dont TVA :	8,33 €

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02/03/2018

INTITULE DU COLLOQUE :	Documenter les expériences du choc de la migration
DATES DU COLLOQUE :	7 au 9 novembre 2018
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	Lettres et Langues
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	FORELL

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Universitaires hors Université de Poitiers
Tarif TTC :	20 €
dont TVA :	3,33 €
Catégorie de participants :	Public non étudiant
Tarif TTC :	10 €
dont TVA :	1,67 €
Catégorie de participants :	Universitaires de l'Université de Poitiers et étudiants
Tarif TTC :	0 €
dont TVA :	

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02/03/2018

INTITULE DU COLLOQUE :	Journées Internationales du Risque
------------------------	------------------------------------

DATES DU COLLOQUE :	21 et 22 juin 2018
---------------------	--------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	IRIAF - U11
---------------------------	-------------

LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	
-----------------------------------	--

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Doctorants
Tarif TTC :	100 €
dont TVA :	16,67 €

Catégorie de participants :	Autres (dont EC)
Tarif TTC :	150 €
dont TVA :	25 €

Autre (à préciser) :	Repas
Tarif TTC :	50 €
dont TVA :	8,33 €

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02/03/2018

INTITULE DU COLLOQUE :	Colloque M2E (Colloque national des départements GTE de France)
DATES DU COLLOQUE :	17 et 18 mai 2018
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	IUT de Poitiers
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	Département GTE

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Tout public (1 journée sans gala)
Tarif TTC :	40 €
dont TVA :	8,00 €
Catégorie de participants :	Tout public (1 journée avec gala)
Tarif TTC :	60 €
dont TVA :	12,00 €

**Conseil d'Administration
du 02 mars 2018**

Tarifs

- U67 : UP&Pro
- U69 : Maison de Etudiants

UFR	Adopté au CA du	Addi/Sup p/Modif A / S / M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérégations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Techniciens	1 intermittent tech (son ou lumière service 10 heures)			440,00	20,00%	528,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Techniciens	2 intermittents tech (son ou lumière service 10 heures)			830,00	20,00%	996,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Techniciens	3 intermittents tech (son ou lumière service 10 heures)			1 240,00	20,00%	1 488,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Techniciens	3 intermittents tech (son ou lumière service 10 heures) + 1 road (service 10 heures)			1 550,00	20,00%	1 860,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Techniciens	3 intermittents tech (son ou lumière service 10 heures) + 1 régisseur (service 10 heures)			1 620,00	20,00%	1 944,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Techniciens	2 intermittents tech (son ou lumière service 10 heures) + 1 régisseur (service 10 heures) + 1 road (service 10 heures)			1 600,00	20,00%	1 920,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Sécurité	3 agents pendant 4 heures			340,00	20,00%	408,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Sécurité	3 agents pendant 3 heures			260,00	20,00%	312,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Sécurité	3 agents pendant 2 heures			170,00	20,00%	204,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Sécurité	2 agents pendant 4 heures			230,00	20,00%	276,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Sécurité	2 agents pendant 3 heures			170,00	20,00%	204,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Sécurité	2 agents pendant 2 heures			115,00	20,00%	138,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Sécurité	1 agent pendant 4 heures			115,00	20,00%	138,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Sécurité	1 agent pendant 3 heures			85,00	20,00%	102,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Sécurité	1 agent pendant 2 heures			60,00	20,00%	72,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Sécurité	4 agents pendant 4 heures			460,00	20,00%	552,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Sécurité	4 agents pendant 3 heures			345,00	20,00%	414,00	

UFR	Adopté au CA du	Addi/Sup p/Modif A / S / M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Sécurité	4 agents pendant 2 heures			230,00	20,00%	276,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Tarif repas forfaitaire	Tarif par personne			20,00	20,00%	24,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Techniciens (associations étudiantes avec financement FSDIE)	1 intermittent tech (son ou lumière service 10 heures)			395,00	20,00%	474,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Techniciens (associations étudiantes avec financement FSDIE)	2 intermittents tech (son ou lumière service 10 heures)			760,00	20,00%	912,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Techniciens (associations étudiantes avec financement FSDIE)	3 intermittents tech (son ou lumière service 10 heures)			1 145,00	20,00%	1 374,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Techniciens (associations étudiantes avec financement FSDIE)	3 intermittents tech (son ou lumière service 10 heures) + 1 road (service 10 heures)			1 460,00	20,00%	1 752,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Techniciens (associations étudiantes avec financement FSDIE)	3 intermittents tech (son ou lumière service 10 heures) + 1 régisseur (service 10 heures)			1 530,00	20,00%	1 836,00	
U69 MDE		A	PRESTATIONS	Salle avec gratuité + Techniciens (associations étudiantes avec financement FSDIE)	2 intermittents tech (son ou lumière service 10 heures) + 1 régisseur (service 10 heures) + 1 road (service 10 heures)			1 480,00	20,00%	1 776,00	

UFR	Adopté au CA du	Add/Modif A / M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mère		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Derogations
						Prestations internes	Hors Prestations Internes	H. T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U67	26/01/2018	S	FORMATION	Tarif facturation des contrats de professionnalisation pour les DUT, LP > à 530 H	TARIFICATION PAR ANNEE UNIVERSITAIRE modification suite à changement réglementaire (loi du 5 mars 2014) - Gratuité des droits d'inscription pour les alternants en contrat pro.		6 800,00			0,00	Le coût de formation est calculé au prorata du nombre d'heures à effectuer si le candidat bénéficie d'une validation partielle du diplôme par VAE ou d'un parcours individualisé (Hors FC modulaire)
U67	26/01/2018	S	FORMATION	Tarif facturation des contrats de professionnalisation pour les DUT, LP < ou = à 530 H	TARIFICATION PAR ANNEE UNIVERSITAIRE modification suite à changement réglementaire (loi du 5 mars 2014) - Gratuité des droits d'inscription pour les alternants en contrat pro.		5 300,00			0,00	Le coût de formation est calculé au prorata du nombre d'heures à effectuer si le candidat bénéficie d'une validation partielle du diplôme par VAE ou d'un parcours individualisé (Hors FC modulaire)
U67	26/01/2018	S	FORMATION	Personnes en reprise d'études relevant d'un dispositif de formation professionnelle sans prise en charge des frais de formation	Tarifs fixés de 200 euros à 4 500 euros par une commission de commandes d'exonération pour les personnes n'ayant pas obtenu de financement ou un financement partiel					0,00	
U67	26/01/2018	S	FORMATION	Personnes en reprise d'études relevant d'un dispositif de formation professionnelle avec prise en charge des frais de formation	Années suivantes pour les formations relevant du L		1 500,00			0,00	
U67	26/01/2018	S	FORMATION	Personnes en reprise d'études relevant d'un dispositif de formation professionnelle avec prise en charge des frais de formation	Années suivantes pour les formations relevant du M		2 000,00			0,00	

**Conseil d'Administration
du 02 mars 2018**

Admissions en non valeurs

- U00 : Affaires financières

- U04 : UFR SFA

- U05 : UFR Lettres et Langues

- U07 : IAE

- U09 : UFR Sciences du Sport

- U67 : UP&Pro

ADMISSION EN NON VALEUR

UB	Nom et adresse du créancier	Recette n°	Date	N° Tiers	Montant	Observations & Avis de l'agent comptable
U07	DOSSIER 2018-03	formation 2015/2016	20/01/2016	DiverU07	2 466,00 €	Les relances sont restées sans suite. Les poursuites à l'encontre d'un étudiant hors europe risquent d'engendrer des frais important à l'établissement. Le dernier courrier en recommandé est revenu avec le motif adresse incomplète.
u00	DOSSIER 2018-04	Mise à disposition M. CHATELLIER 2012/2013/2014 Facture	01/07/2016	C 611	127 842,50 €	Des relances ont été envoyées régulièrement.Ce n'est qu'après les relances que nous avons eu connaissance de la procédure de liquidation. La société fait objet d'une liquidation judiciaire depuis le 23 septembre 2016.
u09	DOSSIER 2018-05	N°210019946 solde droit Universitaire	24/06/2016	DiverU09	239,40 €	Des relances ont été envoyées régulièrement. Le 24 janvier 2017,réception du courrier de la Banque de France informant de la commission de surendettement .
U04	DOSSIER 2018-06	Formation IMAE 2013 - E272RI12	22/10/2013	DIVERSU04	4 000,00 €	Formation Master sur 2 ans. L'étudiante européenne a payé la 1ère année de formation mais n'a jamais régularisé sa 2ème année. Des relances ont été envoyées régulièrement sans résultat. Après renseignement, l'étudiante a fait sa 2ème année comme prévu à l'université de Norwich. Université partenaire à la convention IMAE. Les poursuites à l'encontre d'un étudiant Européen risquent d'engendrer des frais important à l'établissement.
U04	DOSSIER 2018-07	Formation IMAE 2015 - E 395 RI14	27/11/2014	DIVERSU04	8 000,00 €	Formation Master sur 2 ans. 1ère année prise en charge par la fondation COLFUTURO en COLOMBIE. La 2ème année, n'a pas été pris en charge et l'étudiante colombienne n' a pas payé sa formation. Des relances ont été envoyées et sont restées sans suite. Les poursuites à l'encontre d'un étudiant hors europe risquent d'engendrer des frais important à l'établissement.
u67	DOSSIER 2018-08	Reprise d'Etude2015	20/02/2015	C 6385	3 800,00 €	Nos nombreuses relances par courriers et mails au Gabon sont restées sans suite. Les poursuites à l'encontre du Ministère de l'Education à Libreville au GABON risquent d'engendrer des frais supplémentaires à l'établissement.
u05	DOSSIER 2018-09	cours 2015/2016 et 2016/2017 Mme ALAKOUR Fatima	01/12/2015	C 5137	2 676,10 €	Nos nombreuses relances par courriers et mails ont restées sans suite. Les poursuites à l'encontre de l'Ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite risquent d'engendrer des frais supplémentaires à l'établissement.
U00	DOSSIER 2018-10	DROITS UNIVERSITAIRES 2016/2017	31/10/2016	IMPAYES	7 965,20 €	Des relances ont été envoyées régulièrement sans résultat. Voir décision du CA du 21/09/2012 de non poursuite pour les droits universitaires.

U07	DOSSIER 2018-11	formation 2015/2016	01/12/2015	DiverU07	3 470,00 €	Les relances sont restées sans suite. Les poursuites à l'encontre d'un étudiant hors europe risquent d'engendrer des frais supplémentaires à l'établissement. Le dernier courrier est revenu adresse incomplète.
U07	DOSSIER 2018-12	formation 2015/2016	15/01/2016	DiverU07	500,00 €	Les relances sont restées sans suite. Les poursuites à l'encontre d'un étudiant hors europe risquent d'engendrer des frais importants à l'établissement. Le dernier courrier est revenu adresse incomplète.
U07	DOSSIER 2018-13	formation 2015/2016	15/01/2016	DiverU07	500,00 €	Les relances sont restées sans suite. Les poursuites à l'encontre d'un étudiant hors europe risquent d'engendrer des frais importants à l'établissement. Le dernier courrier en recommandé est resté sans suite.
U07	DOSSIER 2018-14	formation 2015/2016	20/01/2016	DiverU07	1 416,00 €	Les relances sont restées sans suite. Le dernier courrier en recommandé est revenu avec le motif destinataire inconnu à l'adresse indiquée.
U07	DOSSIER 2018-15	formation 2015/2016	15/01/2016	DiverU07	1 404,90 €	Les relances sont restées sans suite. Le dernier courrier en recommandé est revenu avec le motif destinataire inconnu à l'adresse indiquée.
U07	DOSSIER 2018-16	formation 2015/2016	18/01/2016	DiverU07	450,00 €	Les relances sont restées sans suite. Le dernier courrier en recommandé est revenu avec le motif non réclamé. Saisie simplifiée pas possible hors France.
U07	DOSSIER 2018-17	formation 2015/2016	19/01/2016	DiverU07	450,00 €	Les relances sont restées sans suite. Les poursuites à l'encontre d'un étudiant hors europe risquent d'engendrer des frais importants à l'établissement. Le dernier courrier en recommandé est revenu non réclamé.

Délibération du Conseil d'Administration
Séance du

Avis

**Conseil d'Administration
du 02 mars 2018**

Remises Gracieuses

- U70 : Affaires Financières – UB Paie

REMISE GRACIEUSE

UB	Nom et adresse du créancier	Recette n°	Date	Montant	Observations & Avis de l'agent comptable
U70	DOSSIER N°2018-01	Trop-Perçu	09/11/2017	632,56 €	Agent décédé, demande de remise par son conjoint, facteur, deux enfants à charge. Avis favorable
u70	DOSSIER N°2018-02	Trop-Perçu	19/12/2017	284,06 €	Versement à tort de la prime d'encadrement doctoral de septembre 2016 à septembre 2017 pour un montant de 5190,56 €. L'agent estime avoir perçu 5174,50 € en trop et 268 € d'impôt supplémentaire. Soit un total de 284,06 €

Délibération du Conseil d'Administration

Séance du

Avis

**Conseil d'Administration
du 02 mars 2018**

Mises à la réforme

- U05 : UFR Lettres et Langues
- U09 : UFR Sciences du Sport
- U20 : IUT de Poitiers
- U30 : UFR Médecine/Pharmacie
- U55 : I-Médias

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :	405	Libellé service ou composante :	Lettres et Langues
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE			
Déménagement	<input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
		Localisation future (code):	
Transfert	<input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	

CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE			
Mise au rebut	<input type="checkbox"/>	Don	<input checked="" type="checkbox"/>
Vente	<input type="checkbox"/>	Vol <i>(joindre la déclaration de vol)</i>	<input type="checkbox"/>
Commentaires :			

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

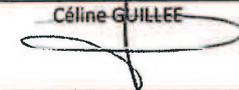
- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

Siahs

DESCRIPTION DES BIENS - <i>En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC</i>		
Numéro de code à barres	N° Immobilisation	Description du bien
104012	143213	Dell Optiplex 380
104008	143212	Dell Optiplex 380
123111	144055	Dell Optiplex 380
104911	112589	Dell Optiplex 380
104901	143270	HP Powermate
104038	143219	Dell Optiplex 380
106459	112596	Dell Optiplex 380
104040	143220	Dell Optiplex 380
104034	143218	Dell Optiplex 380
104043	143221	Dell Optiplex 380
104028	143217	Dell Optiplex 380
104025	143216	Dell Optiplex 380
104047	143222	Dell Optiplex 380
122844	143927	Dell Optiplex 380
122845	143928	Dell Optiplex 380
122846	143929	Dell Optiplex 380
122847	143930	Dell Optiplex 380
122848	143931	Dell Optiplex 380
122849	143932	Dell Optiplex 380
102074	143140	Dell Optiplex 380
102075	143141	Dell Optiplex 380
122850	143933	Dell Optiplex 380
102077	143142	Dell Optiplex 380
102078	143143	Dell Optiplex 380
122851	143934	Dell Optiplex 380
102080	143144	Dell Optiplex 380
102081	143145	Dell Optiplex 380
102082	143146	Dell Optiplex 380
102083	143147	Dell Optiplex 380
102084	143148	Dell Optiplex 380
122852	143935	Dell Optiplex 380
123075	144019	Dell Optiplex 380
123105	144049	Dell Optiplex 380
123094	144037	Dell Optiplex 380
122858	143941	Dell Optiplex 380

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC		
Numéro de code à barres	N° Immobilisation	Description du bien
107239	143332	Dell Optiplex 380
129964	145759	Dell Optiplex 380
129963	145758	Dell Optiplex 380
129994	145789	Dell Optiplex 380
129967	145762	Dell Optiplex 380
122832	143915	Dell Optiplex 380
130047	145839	Dell Optiplex 380

COMMENTAIRES :

Fait à :	Poitiers
Le :	18/01/2017
Nom :	GUILLET
Prénom :	Laurent
Téléphone :	
Signature :	
Validation hiérarchique :	Céline GUILLEE 
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR	
Code :	UOS
Libellé service ou composante :	Lettres et Langues
Complément d'information :	

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE	
Déménagement	<input type="checkbox"/>
Localisation ancienne (code):	
Localisation future (code):	
Transfert	<input type="checkbox"/>
Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	

CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE	
Mise au rebut	<input type="checkbox"/>
Don	<input checked="" type="checkbox"/>
Commentaires :	
Vente	<input type="checkbox"/>
Vol (joindre la déclaration de vol)	<input type="checkbox"/>

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

mm

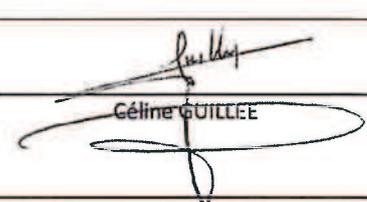
DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC		
Numéro de code à barres	N° Immobilisation	Description du bien
107271	112605	Dell 380
103736	112104	Dell 380
104252	112587	Dell 380
106468	112599	Dell 380
106465	112598	Dell 380
101235	107062	Dell 380
104903	124889	Dell 380
102180	112073	Dell 380
103734	112103	Dell 380
106456	112595	Dell 380
106462	112597	Dell 380
102140	112069	Dell 380
102623	112079	Dell 380
108506	112614	Dell 380
106450	112592	Dell 380
106451	112593	Dell 380
107299	112611	Dell 380
106454	112594	Dell 380
107297	112610	Dell 380
102065	107072	Dell 380
102066	107073	Dell 380
102067	107074	Dell 380
102086	112060	Dell 380
102087	112064	Dell 380
102088	112065	Dell 380
102089	112066	Dell 380
102047	107070	Dell 380
102046	107069	Dell 380
102045	107068	Dell 380

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC

Numéro de code à barres	N° Immobilisation	Description du bien
102044	107067	Dell 380
102043	107066	Dell 380
102042	107065	Dell 380
102041	107064	Dell 380
102040	107063	Dell 380
108005	112613	Dell 380
108004	112612	Dell 380
107289	112608	Dell 380
103772	112105	Dell 380
102193	112075	Dell 380
102835	112088	Dell 380
102811	112087	Dell 380
103634	112102	Dell 380
102048	107071	Dell 380
102138	112068	Dell 380
102174	112072	Dell 380
102147	112071	Dell 380
107274	112607	Dell 380
102200	112076	Dell 380
102876	112095	DELL 330
102860	114047	DELL 330
102141	112070	Dell 380
102859	114045	DELL 330
104211	112108	Dell 380

COMMENTAIRES :

--

Fait à :	Poitiers
Le :	18/01/2017
Nom :	GUILLET
Prénom :	Laurent
Téléphone :	
Signature :	
Validation hiérarchique :	Céline GUILLEE
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	

